

### À L'INTÉRIEUR

- **COUP D'ŒIL SUR** L'ÉCONOMIE
- **ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES ÉCONOMIE 101: LA PRIVATISATION PREND PLUSIEURS FORMES**
- C'EST LE TEMPS D'INVESTIR **POUR LES GOUVERNEMENTS**
- **PRIVATISATION ET TÉLÉCOMMUNICATIONS: UNE LEÇON POUR BRAD WALL**



**DES ENTREPRISES** PROFITENT DES PPP. **MAIS NE PAIENT PAS** D'IMPÔT AU CANADA

- LA PRIVATISATION **ACCENTUE LES INÉGALITÉS IL FAUT HAUSSER LES SALAIRES POUR** RENFORCER L'ÉCONOMIE
- **DES MUNICIPALITÉS** RAPATRIENT LEURS **SERVICES À L'INTERNE**
- LA PRIVATISATION **NUIT À LA QUALITÉ DES SOINS OFFERTS AUX AÎNÉS**



### La « banque de la privatisation » des libéraux



Les libéraux fédéraux viennent de créer une nouvelle banque qui ouvrira toute grande la porte à la privatisation des infrastructures.

Pour défendre sa Banque de l'infrastructure du Canada, le ministre fédéral des Finances, Bill Morneau, a déclaré que les investisseurs privés « réclament à grands cris » leur part des projets d'infrastructure au Canada. Si le ministre fait une telle affirmation, c'est qu'il écoute seulement son conseil consultatif en matière de croissance économique, formé presque exclusivement de gens d'affaires.

D'autres offrent pourtant un son de cloche différent. Le porte-parole néo-démocrate en matière de Finances, Guy Caron, parle de la « banque de la privatisation », tandis que le député libéral Robert Falcon-Ouellette trouve que cela « ressemble à un transfert massif de fonds publics vers le privé pour permettre à des entreprises de faire de l'argent. Bref, une subvention au privé ».

Nos infrastructures publiques appartiennent à tous les Canadiens et elles ne devraient pas être vendues, ni permettre aux entreprises privées de faire des profits. Lorsque les investisseurs privés seront aux commandes, ils décideront des projets à prioriser et de la façon dont ils seront exploités. La pression en faveur de la vente

d'actifs publics sera aussi plus grande.

Le changement de politique proposé mènera à la cannibalisation de nos infrastructures publiques par le secteur privé. Des entreprises privées réaliseront ainsi des profits, notamment avec nos aéroports, nos routes, nos ponts, nos réseaux de transport en commun, nos usines de traitement des eaux usées, nos ports et nos édifices gouvernementaux.

De plus, les citoyens en obtiendront deux fois moins pour leur argent. Le secteur privé doit en effet emprunter à un taux variant entre 7 et 9 %, alors que le gouvernement fédéral peut emprunter pour moins de 2 %. En faisant appel au privé, les coûts de financement seront cinq fois plus élevés et la facture totale doublera.

Au lieu de favoriser la privatisation, le ministre Morneau devrait opter pour une banque offrant un financement public à faible coût pour la construction de nos infrastructures.

Pièce maîtresse de la mise à jour économique de l'automne, la Banque de l'infrastructure du Canada démarrera ses activités avec 35 milliards de dollars de financement fédéral dans ses coffres. Le ministre Morneau et d'autres tenants de la nouvelle banque soutiennent que chaque dollar de financement public suite à la page 4

## COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

## PLEINS FEUX SUR LES RÉCENTES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES

#### Des prix Nobel d'économie dénoncent la privatisation

Le prix Nobel d'économie 2016 a été décerné à des experts en « théorie des contrats » qui ont démontré que la privatisation échoue souvent car la qualité des résultats obtenus, notamment dans le cas des services publics, est difficile à évaluer. Dans un article rédigé sous la direction du professeur d'économie de Harvard Oliver Hart, les auteurs ont conclu que, pour les prisons privées, les incitatifs à réduire les coûts et à diminuer la qualité des services étaient trop importants et qu'ils dépassaient les avantages potentiels. Ce constat s'applique à de nombreux autres services publics privatisés. La recherche de profits est aussi au cœur d'autres « innovations » en matière de privatisation, comme les « obligations à impact social ».

#### États-Unis : les détenus fédéraux n'iront plus dans les prisons privées

En août, le département de la Justice des États-Unis a annoncé qu'il n'aura plus recours aux prisons privées pour loger des détenus fédéraux « parce que ces établissements sont à la fois moins sécuritaires et moins efficaces dans la prestation de services correctionnels que ceux qui sont gérés par le gouvernement ». Les prisons privées offrent des soins médicaux et de la nourriture de moindre qualité, le taux d'agression est plus élevé et les dommages à

la propriété plus nombreux. Au total, elles sont donc moins sécuritaires. En voulant réaliser des économies, les exploitants de prisons privées ont plutôt fait grimper les coûts financiers et sociaux. Les détenus fédéraux comptent pour environ 10 % de la population carcérale totale des États-Unis. Il reste donc bien du travail à faire pour mettre fin à la privatisation des prisons des états et des municipalités. La victoire au niveau fédéral est aussi compromise en raison de l'élection à la présidence de Donald Trump, un tenant des prisons privées. D'ailleurs, le prix des actions de l'entreprise CoreCivic (anciennement Corrections Corporation of America) est monté en flèche dans la foulée de l'élection de Donald Trump.

### PPP: la Nouvelle-Écosse rachète des écoles

La Nouvelle-Écosse reconnaît l'échec de son programme de partenariats public-privé (PPP) pour les écoles et agit en conséquence. Au début novembre, le gouvernement provincial a annoncé qu'il est plus économique de consacrer 85,9 millions de dollars à l'achat de 12 écoles que de renouveler les baux conclus avec le secteur privé. D'ailleurs, le gouvernement a déclaré : « l'achat est plus économique que la prolongation des baux et, en plus, nous sommes propriétaires ». Plus tard en novembre, la province a annoncé qu'elle allait racheter 11 autres écoles. Une autre annonce concernant le rachat de deux écoles a été faite en juillet dernier.

Le SCFP Nouvelle-Écosse a appuyé une étude menée par le Centre canadien des politiques alternatives qui a démontré que les écoles en PPP coûtent au public des dizaines de millions de dollars de plus que les établissements dont la propriété et l'exploitation sont publiques. L'étude conclut que le gouvernement devrait racheter les baux.

Cette étude intitulée Profit privé à un prix public fait état de nombreux autres problèmes associés aux PPP. Par exemple, ils ne transfèrent pas les risques au privé et ne permettent pas de réduire la dette publique.

Les PPP ont été critiqués par plusieurs vérificateurs généraux provinciaux. À cause du secret qui entoure les contrats de 20 ans, il est en effet impossible de savoir exactement les sommes qui ont été payées en trop par la population.

Les baux des 12 écoles néo-écossaises visées arrivent à échéance en 2020. La province doit encore prendre une décision au sujet d'une douzaine d'autres écoles. Le SCFP maintiendra la pression pour que ces PPP prennent fin une fois pour toutes.





L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses éloquentes des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de L'Économie au travail en ligne à scfp.ca/economieautravail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel ou par courrier à L'Économie au travail, allez à scfp.ca/abonnement

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Toby Sanger. Karin Jordan et Philippe Gagnon sont les rédacteurs en chef. La relecture a été effectuée par Manon Lajoie. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker. Veuillez communiquer par courriel (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.





# ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

### Les plus récentes tendances

Croissance

Malgré la hausse des investissements dans les infrastructures, il n'y a pas de grande reprise économique à l'horizon. L'économie du Canada devrait croître de 1,2 % en 2016, de 2 % en 2017 et de 1,8 % en moyenne chaque année entre 2018

**Emploi** 

Le taux de chômage devrait demeurer à près de 7 % en 2017 et diminuer

graduellement à 6,5 % d'ici 2020.

Inflation

Après avoir augmenté d'environ 1,5 % cette année, l'inflation devrait augmenter

d'environ 2 % en 2017 et pour les années suivantes.

**Salaires** 

L'augmentation de salaire de base prévue dans les principales conventions collectives conclues au cours des neufs premiers mois de 2016 a été d'à peine 1,2 % en moyenne pour la durée des conventions et de seulement 0,6 % pour

la première année des ententes.

Taux d'intérêt

La Banque du Canada a écarté la hausse des taux d'intérêt lorsqu'elle a déclaré dernièrement qu'elle envisageait une autre diminution. Les taux à long terme devraient toutefois augmenter graduellement après avoir atteint plus tôt cette

année des planchers historiques.



## **ÉCONOMIE 101** La privatisation prend plusieurs formes

La privatisation peut prendre plusieurs formes et ses promoteurs utilisent souvent des expressions trompeuses pour dissimuler leurs véritables intentions. Les libéraux fédéraux parlent par exemple de « mécanisme de réinvestissement » pour promouvoir la nouvelle Banque de l'infrastructure du Canada.

Voyons ce que les divers termes utilisés veulent dire en réalité.

**Privatisation:** le transfert de services, de fonctions ou de responsabilités d'un gouvernement ou d'un organisme public au secteur privé. La privatisation des infrastructures et des services publics peut prendre de nombreuses formes, mais son exemple extrême est la vente générale d'actifs publics, comme des édifices, des équipements collectifs ou des routes, à l'entreprise privée.

Acquisition des actifs: un gouvernement vend partiellement ou entièrement la propriété d'un actif qui fournit un service public, comme un service d'électricité, une route ou un aéroport. Cette vente entraîne le transfert des activités et des employés au secteur privé. Les expressions « recyclage de biens publics » ou « réinvestissement » cherchent à rendre cette

forme de privatisation plus acceptable, en laissant entendre que le produit de la vente sera réinvesti dans de nouvelles infrastructures, mais ce n'est pas le cas.

Partenariats public-privé : les PPP sont des contrats à long terme entre une entité publique et une entreprise privée qui finance, construit, possède, exploite, entretient une infrastructure publique ou offre les services qui y sont associés. Il ne faut cependant pas se laisser berner par le mot « partenariat ». Les PPP sont rentables pour le secteur privé qui reçoit des paiements gouvernementaux ou perçoit des frais d'utilisation,

alors que les gouvernements assument tous les risques. En Ontario, les PPP sont appelés DMFA (diversification des modes de financement et de l'approvisionnement) mais c'est au Royaume-Uni qu'ils ont pris naissance, sous le nom de PFI (Private Finance Initiative ou Initiative de financement privé).

Il faut aussi se méfier des expressions « obligations à impact social », « financement social » et « délégation », car ce sont aussi des formes de privatisation. Nous examinerons ces expressions plus en détail dans notre prochain numéro.



## C'est le temps d'investir pour les gouvernements

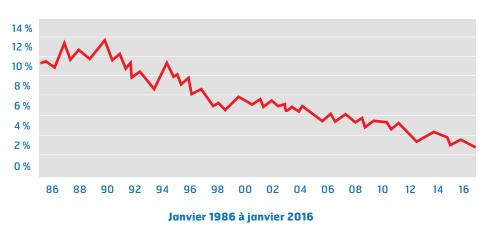
Les taux d'emprunt à long terme pour les gouvernements n'ont jamais été aussi faibles. Cette année, le gouvernement canadien a pu emprunter à des taux inférieurs à 2 % à long terme (entre 10 et 30 ans) et inférieurs à 1 % à court et moyen termes (moins de huit ans).

Les financiers privés s'attendent toutefois à des rendements beaucoup plus élevés pour leurs investissements dans les infrastructures publics et dans des partenariats public-privé. En Colombie-Britannique, le coût moyen du financement privé pour des projets de PPP a été de 7,5 %, alors que le PDG de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Michael Sabia, parle de rendements souhaités entre 7 et 9 %.

Dans le cas d'un taux de financement de

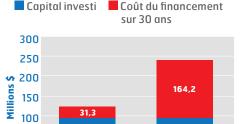
8 % sur 30 ans pour le secteur privé, les coûts sont multipliés par cinq, comparativement à l'actuel taux d'emprunt de 1,9% sur 30 ans dont bénéficie le gouvernement fédéral. Autrement dit, cela fait doubler le coût total d'un projet. Malheureusement, c'est la population canadienne qui en fera les frais.

### Taux d'emprunt à long terme du gouvernement du Canada



Source: Statistique Canada Tableau Cansim 176-0043 (rendement moyen sur 10 ans et +)

#### Le financement privé double le coût total des projets d'infrastructure



**Financement Financement** privé à 8 % public à 1,9 %

100

Tableau préparé par Toby Sanger, SCFP

suite de la page 1

attirera 4 dollars de financement privé de la part des grands gestionnaires de fonds et des caisses de retraite. Au total, 175 milliards de dollars seraient investis dans les infrastructures publiques.

Le gouvernement veut « structurer le soutien financier de la Banque dans le but d'attirer le capital du secteur privé et de conclure des ententes relatives aux projets ». La banque, qui sera indépendante, aidera aussi à élaborer un plan national d'infrastructures, recevra des propositions non sollicitées du secteur privé et conseillera les gouvernements au sujet des projets d'infrastructure susceptibles de générer des revenus.

Le plan du gouvernement est inquiétant pour plusieurs raisons.

Le financement privé coûte bien plus cher que l'emprunt public. Les rendements envisagés par les prêteurs privés pourraient faire doubler le coût total des projets d'infrastructure.

La facture sera refilée aux citoyens de plusieurs manières : augmentation et multiplication des frais d'utilisation, péages et paiements gouvernementaux pour toute la durée des projets.

Avec cette banque, la prise de décisions passera des gouvernements à des intérêts privés. Les projets qui généreront des profits pour les financiers privés seront donc priorisés au détriment de ceux qui servent les intérêts des communautés et des citoyens.

De plus, il y a beaucoup moins de transparence et de reddition de comptes lorsque les projets d'infrastructure sont privatisés ou lorsque des partenariats public-privé sont créés. En effet, rien ne garantit que les fonds et les projets de la banque seront soumis à l'examen complet du Parlement ou du vérificateur général du Canada. La privatisation est aussi propice à la corruption et à la fraude, comme le démontre le cas du Centre

universitaire de santé McGill de Montréal, un hôpital construit en PPP.

100

50

Même si les caisses de retraite pourraient réaliser des profits en investissant dans les infrastructures publiques, le SCFP s'oppose catégoriquement au financement, à la propriété et à l'exploitation privés des infrastructures, y compris par l'entremise de nos caisses de retraite. Pourquoi ? Parce qu'en bout de ligne, les citoyens et nos membres sortent perdants de la privatisation des infrastructures publiques.

Heureusement, la Banque de l'infrastructure du Canada n'est pas la seule solution. Il serait beaucoup plus constructif d'offrir des prêts et des garanties de prêts pour réduire les coûts de financement des infrastructures publiques.

## Privatisation et télécommunications : une leçon pour Brad Wall

Alors que le gouvernement de la Saskatchewan menace de privatiser SaskTel, sa société publique de télécommunications, l'expérience manitobaine démontre que la privatisation d'un tel service est néfaste pour la population.

SaskTel et Manitoba Telecom Services (MTS) ont été créées au début des années 1900. À l'époque, elles étaient toutes deux des sociétés publiques. Elles desservent une population de taille semblable et elles ont des revenus, un nombre d'abonnés, des types de services et un nombre d'employés comparables.

En 1997, MTS a été privatisée par l'ancien premier ministre conservateur, Gary Filmon, tandis que SaskTel est demeurée publique. Mais les différences ne s'arrêtent pas là.

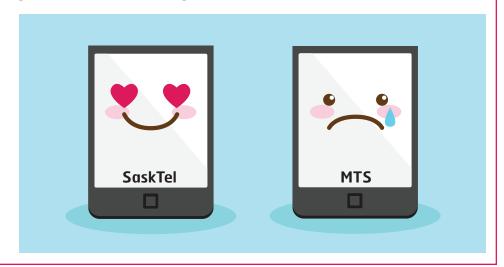
Les priorités de MTS sont la satisfaction des actionnaires privés et des clients commerciaux, l'enrichissement de ses dirigeants et l'autopromotion publicitaire. De son côté, SaskTel cherche à assurer un bon service, à satisfaire toute sa clientèle, à être un bon employeur et à rapporter des dividendes à ses actionnaires, c'està-dire les citoyens de la Saskatchewan.

Le coût du service téléphonique de base de SaskTel est de 27 % moins élevé que le service téléphonique le moins coûteux offert par MTS. Dernièrement, SaskTel a reçu des prix soulignant le taux de satisfaction de la clientèle le plus élevé pour son service sans fil (dans l'ensemble du Canada) et pour ses services d'Internet et de télévision (dans l'Ouest du Canada). SaskTel fait aussi partie des meilleurs employeurs au Canada et de ceux favorisant le plus la diversité en emploi et les initiatives vertes. Même si on s'évertue à nous faire croire que les entreprises privées sont plus innovantes, SaskTel devance MTS à ce chapitre.

MTS engrange deux fois plus de profits que SaskTel, mais cela profite surtout aux actionnaires et aux dirigeants et bien peu aux citovens de la province. MTS ne paie presque pas d'impôt depuis plusieurs années et ne s'attend pas à en

payer avant 2027. SaskTel, elle, a versé en movenne près de 100 millions de dollars par année en dividendes à la province.

Même si MTS et SaskTel ont une taille et des revenus comparables, les hauts dirigeants de MTS gagnent entre 3 et 5 millions de dollars par année, soit de 5 à 10 fois plus que le PDG de SaskTel. De plus, SaskTel paie ses employés, comme ses opérateurs, environ 25 % de plus que MTS même si les travailleurs des deux services font partie du même syndicat. Les travailleurs de SaskTel ont aussi un meilleur régime de retraite et des avantages sociaux plus généreux que ceux de MTS.



## Des entreprises profitent des PPP, mais ne paient pas d'impôt au Canada

Les infrastructures publiques privatisées et les projets en PPP peuvent être si rentables que les entreprises privées s'en départissent souvent quelques années plus tard pour réaliser d'importants profits.

Plus souvent qu'autrement, les nouveaux propriétaires, habituellement des fonds d'immobilisations, des fonds spéculatifs ou des fonds de placements privés et des sociétés de portefeuille, sont installés dans des paradis fiscaux. L'expert Dexter Whitefield a récemment découvert que les trois quarts des 735 PPP en cours au Royaume-Uni appartiennent au moins

en partie à l'un des 12 fonds d'investissement à l'étranger basés dans des paradis fiscaux. Près de la moitié de ces projets en PPP sont contrôlés en majorité par ces 12 fonds. Les cinq plus grands font n'ont payé aucun impôt au Royaume-Uni, même s'ils ont réalisé des profits de 3 milliards de dollars canadiens entre 2011 et 2015.

De plus en plus de projets de PPP canadiens, dont des routes et des hôpitaux, sont acquis par des multinationales étrangères basées dans des paradis fiscaux. Non seulement nos gouvernements sont privés de revenus fiscaux, mais nos

infrastructures publiques se retrouvent sous le contrôle d'entreprises étrangères qui ne visent qu'à soutirer le maximum aux usagers, aux gouvernements et aux travailleurs.

La propriété étrangère confère d'ailleurs encore plus de contrôle aux entreprises parce que les clauses de protection des investisseurs contenues dans les ententes commerciales leur permettent de poursuivre les gouvernements pour perte de profit potentielle.

## La privatisation accentue les inégalités

Le gouvernement Trudeau parle constamment de la nécessité d'avoir une croissance inclusive qui profite à la classe moyenne et crée de bons emplois bien payés pour les Canadiens. Ces mots reviennent encore et encore dans les communiqués de presse, les discours et les rapports des libéraux. Mais malgré les promesses libérales, en favorisant la privatisation, le gouvernement fédéral fera plutôt augmenter les inégalités.

La privatisation des services publics fait augmenter les inégalités de bien des façons:

#### Frais d'utilisation

En général, la privatisation entraîne l'imposition de nouveaux frais

d'utilisation ou l'augmentation des frais existants, notamment pour les routes, les ponts, l'approvisionnement en eau potable, les services communautaires, le transport en commun, l'éducation, les services de santé et le stationnement. L'imposition de frais d'utilisation est une mesure régressive qui augmente les inégalités, comme l'a confirmé une étude interne récente du ministère fédéral des Finances. Pourtant, des conseillers externes comme le directeur de la firme McKinsey, Dominic Barton, et l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, ont convaincu le gouvernement Trudeau de vendre aux Canadiens les « bienfaits » de la privatisation, dont les frais d'utilisation.

#### Salaires et avantages sociaux inéquitables

La privatisation augmente les inégalités parce que les employeurs privés offrent des salaires plus faibles et moins équitables que ceux du secteur public. Les travailleurs, en particulier ceux qui occupent des emplois généralement moins bien payés, reçoivent des salaires et des avantages sociaux moindres dans le secteur privé que dans le secteur public, tandis que les dirigeants et les gestionnaires du privé bénéficient de bien meilleures conditions. Dans le secteur privé, les femmes, les travailleurs racisés et les autres travailleurs membres de groupes en quête d'égalité sont les plus durement suite à la page 7

## Il faut hausser les salaires pour renforcer l'économie

Le salaire de base moyen augmente encore moins rapidement que l'inflation, ce qui fait qu'en réalité les salaires diminuent.

En moyenne, les augmentations du salaire de base prévues aux principales conventions collectives conclues au cours des neuf premiers mois de 2016 sont d'à peine 1,2 % pour la durée moyenne des conventions, soit 52 mois, et de 0,6 % pour la première année des ententes. Ces augmentations sont de beaucoup inférieures à l'inflation.

Les autres outils qui permettent de mesurer les augmentations salariales ne sont guère plus encourageants. L'enquête

sur la rémunération de Statistique Canada montre une hausse de 1,3 % des salaires horaires et de seulement 0,7 % pour la rémunération hebdomadaire moyenne depuis le début de l'année. Si les moyennes demeurent aussi faibles jusqu'à la fin de l'année, ces hausses seront les plus faibles enregistrées depuis le début des années 1980.

Pourtant, les gouvernements fédéral et provinciaux continuent à annuler les effets positifs des augmentations salariales en adoptant des mesures d'austérité et en imposant des règlements salariaux

et des politiques qui nuisent à la création de bons emplois. Des ententes moins généreuses pour les travailleurs syndiqués du secteur public entraînent habituellement des hausses salariales plus faibles pour les travailleurs syndiqués et non-syndiqués du secteur privé.

Les investissements étrangers accrus et le recours au financement privé pour les infrastructures publiques auront un effet limité sur le renforcement de l'économie. Il faut plutôt compter sur les dépenses publiques et celles des familles pour stimuler la demande. Mais pour cela, la croissance des salaires doit être plus forte.

| AUGMENTATIONS DES SALAIRES ET DES PRIX  |                       |                    |       |       |       |       |       |       |       |       |       |       |
|---|-----------------------|--------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|   | Moyenne<br>canadienne | Secteur<br>fédéral | СВ.   | Alb.  | Sask. | Man.  | Ont.  | Qué.  | NB.   | NÉ.   | îPÉ.  | TNL.  |
| Augmentation moyenne du<br>salaire de base prévue aux<br>principales conventions<br>(jan. à sept. 2016) | 1,2 %                 | 1,4 %              | 1,3 % | 1,2 % | 1,0 % | 1,8 % | 1,4 % | 1,1 % | 2,3 % | 1,7 % | 2,7 % |       |
| Inflation moyenne<br>en 2016 (prévisions*)  | 1,6 %                 | 1,6 %              | 1,9 % | 1,3 % | 1,5 % | 1,6 % | 1,9 % | 1,0 % | 2,0 % | 1,6 % | 1,7 % | 2,3 % |
| Inflation moyenne<br>en 2017 (prévisions*)  | 2,1 %                 | 2,1 %              | 2,1 % | 2,1%  | 2,4 % | 2,2 % | 2,0 % | 2,0 % | 2,0 % | 2,1 % | 2,1%  | 2,3 % |

<sup>\*</sup> Selon les dernières prévisions des banques TD, Royale et de Montréal au 8 novembre 2016 et les données sur les règlements salariaux compilées par Travail Canada. http://www.travail.gc.ca/fra/ressources/info/donnees/salaires/index.shtml

suite de la page 6

touchés et doivent se contenter de salaires beaucoup moins élevés.

#### Moins de revenus pour les gouvernements, plus de profits pour les entreprises

Lorsque les actifs publics qui génèrent des revenus sont privatisés en tout ou en partie, comme dans le cas d'Hydro Ontario, les gouvernements perdent d'importants revenus qui devraient aider à financer les services publics. À l'inverse, les entreprises, les investisseurs et les conseillers financiers s'enrichissent. La privatisation accroît la concentration de la propriété des entreprises et des capitaux, ce qui contribuent aussi à faire augmenter les inégalités.

#### Moins de qualité, moins d'accessibilité

En général, la privatisation mène à une détérioration des services publics, à une prestation inéquitable des services, ou les deux. En effet, les meilleurs services sont souvent réservés aux plus riches et les moins bons—quand il y en a—sont destinés aux plus pauvres, aux minorités et à ceux qui demeurent dans les régions éloignées. Comme le concluait un rapport récent : « Lorsqu'ils sont privatisés, les biens publics censés servir tout le monde peuvent se transformer en systèmes distincts et inégaux qui divisent encore davantage les communautés et perpétuent les inégalités ».

#### Sur ce sujet, vous pouvez aussi consulter:

- How Privatisation Increases Inequality, In the Public Interest, septembre 2016.
- https://www.policyalternatives.ca /publications/reports/refermer-l'écart, CCPA, octobre 2014.
- Le choc des salaires : qui sont les mieux rémunérés, les travailleurs du secteur public ou du secteur privé, SCFP, 2011.

## Des municipalités rapatrient leurs services à l'interne



Devant l'augmentation des coûts et la diminution de la qualité des services privatisés, les municipalités du Canada et d'ailleurs dans le monde reprennent de plus en plus le contrôle de leurs services publics.

Cette tendance croissante est illustrée dans un nouveau rapport de l'Institut Columbia intitulé Ramener les services à l'interne : pourquoi les gouvernements municipaux mettent fin à la sous-traitance et à la privatisation. Ce rapport examine des données canadiennes et internationales et fait état des raisons pour lesquelles les municipalités rapatrient leurs services à l'interne. Il réexamine aussi des rapports pro-privatisation produits il v a deux décennies et constate que de nombreux services censés être des candidats parfaits à la privatisation sont maintenant revenus à l'interne.

Ramener les services à l'interne raconte l'histoire de 15 municipalités canadiennes qui ont mis fin à la privatisation. Dans de nombreux cas. les services sont maintenant fournis à l'interne par des membres du SCFP. Les municipalités ont d'abord ramené le travail à l'interne pour économiser, mais on évoque aussi des problèmes avec les entrepreneurs, la mauvaise qualité des services et le manque de flexibilité.

Parfois, les administrations locales constataient qu'elles pouvaient faire le travail parce que la capacité à l'interne avait augmenté. Beaucoup de municipalités ont profité de la fin d'un contrat pour mettre fin à la privatisation.

Le rapatriement à l'interne a été l'un des principaux thèmes de la réunion

du secteur municipal à la dernière Conférence du Conseil national des secteurs du SCFP. Lors de cette réunion sectorielle, les membres ont raconté leurs réussites et leurs échecs. La présidente de la section locale 3034 du SCFP, Terri-Lynn Cooper, a décrit la longue campagne de 20 ans menée par sa section locale pour ramener à l'interne les services de collecte des déchets à Conception Bay South, à Terre-Neuve-et-Labrador.

La section locale a bâti son dossier au fil du temps, recueillant les plaintes et documentant les occasions où les employés municipaux ont dû nettoyer les dégâts causés par l'entrepreneur privé. La première étape a été le retour à l'interne de la collecte à domicile des déchets volumineux.

Cela a permis aux membres de la section locale de montrer qu'ils offraient un service de qualité supérieure. Les dirigeants de la section locale ont dû gagner l'appui des membres, dont celui des mécaniciens qui étaient d'abord réticents à assurer l'entretien de camions « sales ».

L'augmentation du nombre de plaintes et la hausse des coûts de l'entrepreneur ont favorisé la cause de la section locale. Elle a préparé une proposition chiffrée prévoyant l'achat d'une flotte de camions par la municipalité et la prestation publique des services. En 2011, le conseil a voté en faveur du retour à l'interne des services de collecte des déchets solides pour une période d'essai de cinq ans. Cette période est maintenant écoulée et la municipalité a décidé de garder les services à l'interne.

Terri-Lynn Cooper soutient que les économies réalisées depuis le retour à l'interne des services avoisinent le million de dollars. Depuis, les travailleurs ont amélioré leurs salaires et leurs avantages sociaux, en plus de bénéficier de meilleures protections au chapitre de la santé et de la sécurité. « Tout le monde y gagne », selon la présidente de la section locale.

Le SCFP a financé la réalisation du rapport Ramener les services à *l'interne* pour aider ses membres et les gestionnaires municipaux à promouvoir et à protéger les services publics. Lisez le rapport et commandez-en des exemplaires à scfp.ca/commander/ ramener-les-services-linterne.

Karin Jordan

## La privatisation nuit à la qualité des soins offerts aux aînés

Une nouvelle étude conclut que la privatisation nuit à la qualité des soins offerts aux personnes âgées. Les auteurs recommandent aux gouvernements d'investir dans des soins publics sans but lucratif pour le bien de nos aînés.

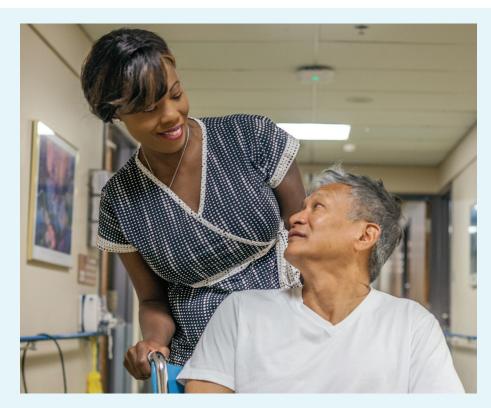
Cette étude, publiée dans le journal PLOS Medicine, s'ajoute aux données de plus en plus nombreuses qui démontrent que chercher à réaliser des profits en santé comporte de nombreux dangers. Partout au pays, les membres du SCFP qui œuvrent dans le secteur des soins de longue durée luttent contre la privatisation. Ils défendent les soins de santé publics et réclament un financement adéquat afin de pouvoir offrir des soins de qualité aux personnes âgées fragiles et vulnérables dont ils s'occupent. D'ailleurs, notre syndicat tout entier s'active pour renforcer et bonifier le système de santé public.

Les auteurs du rapport ont analysé les études existantes. Leurs conclusions sont claires: les établissements publics offrent des soins plus complets et de meilleure qualité que les établissements privés.

Les établissements privés ont moins d'employés, le roulement du personnel y est plus élevé et ils offrent moins de soins directs aux résidents. La santé et à la qualité de vie des personnes âgées vivant en établissements privés s'en ressentent grandement. Le sous-financement et le manque de personnel font en sorte que les conditions sont dangereuses, tant pour les résidents que pour les travailleurs qui leur prodiguent des soins.

L'étude souligne que les établissements qui font le plus de profits sont aussi ceux où on retrouve le plus grand nombre de problèmes.

Les grandes chaînes et les entreprises détenues par des fonds d'investissements privés se lancent dans le secteur des soins de longue durée. Les auteurs



qualifient cette tendance de « cartellisation des soins ». Au Canada, des entreprises privées possèdent et gèrent 37 % des lits de soins de longue durée.

Les auteurs demandent aux décideurs politiques de financer des soins de longue durée publics et sans but lucratif et d'imposer des normes minimales en matière de soins directs. Malheureusement, certains gouvernements vont dans la direction opposée. En Colombie-Britannique, les membres de notre division de soins de santé, le Syndicats des employés d'hôpitaux (SEH), contestent la décision récente de la régie de la santé Vancouver Coastal.

Sous prétexte d'élargir et de moderniser les soins aux personnes âgées, la régie fermera deux établissements publics de soins de longue durée pour les remplacer par une résidence privée. La décision a mobilisé les travailleurs et suscité l'indignation générale. Le SEH a intensifié sa campagne Care Can't Wait (Les soins ne peuvent pas attendre) pour lutter contre la privatisation et améliorer la dotation en personnel dans tout le secteur. La campagne réclame des normes minimales de soins plus élevées et l'assurance que les fonds publics serviront à améliorer la dotation en personnel et non à accroître les profits du secteur privé.

En Alberta, les membres du SCFP du secteur des soins de longue durée demandent au gouvernement de mettre fin à la croissance du privé dans le secteur. Un nouveau rapport de l'Institut Parkland intitulé Losing Ground (Des reculs), conclut que les soins pour les personnes âgées qui ont été privatisés sont de moins bonne qualité que les soins offerts par le secteur public.

En Ontario, la mobilisation pour sauver Casselholme, la seule résidence de soins de longue durée gérée par une municipalité dans la région de Nipissing, a porté ses fruits. En novembre, la décision de ne pas privatiser la résidence a été annoncée, au grand soulagement des membres du SCFP.

La population canadienne vieillit et il est plus que temps que les gouvernements prennent les bonnes décisions. Empêcher la croissance du privé est dans l'intérêt public, mais c'est aussi le reflet de qui nous sommes. En effet, prendre soin des personnes âgées et des autres citoyens vulnérables fait partie des valeurs canadiennes.

Karin Jordan